



L'HNFC recrute

Un(e) Assistant(e) de Service Social (H/F)

QUI SOMMES-NOUS ?

Né de la fusion de deux établissements et ouvert en 2017, l'Hôpital Nord Franche-Comté est un **établissement moderne et récent**. L'ensemble des sites est doté d'équipements à la **pointe de la technologie** qui vous permettront d'exceller dans votre spécialité.

Situé en Franche-Comté, il est proche de la frontière Suisse et de l'Allemagne et est desservi par l'aéroport de Bâle et une gare TGV.

Notre établissement propose un environnement de travail ressourçant et verdoyant au sein d'un patrimoine culturel et gastronomique riche.

NOS AVANTAGES

- Crèche dédiée à l'établissement
- CGOS + Amicale du personnel
- Self d'entreprise
- Association sportive
- Évènements festifs
- Ateliers bien-être



Nous contacter : recrutement@hnfc.fr | 03.84.98.31.86
Notre actualité : www.hnfc.fr | Facebook

L'HÔPITAL
Nord Franche-Comté

VOTRE POSTE

- Quotité de travail : temps plein
- Amplitude horaire de type variable
- Lieu d'exercice : HNFC, site de Trévenans

VOTRE SERVICE

- Pôle Ville Hôpital
- Liaisons hiérarchiques : Direction des soins, Cadre supérieur de Pôle, Cadre du Service Social.
- Liaisons fonctionnelles : Professionnels HNFC, Intervenants et prestataires institutionnels, Réseau de partenariat extérieur.

VOS MISSIONS

Le cadre légal de la profession d'Assistant de Service Social Hospitalier est défini par le décret N° 93/652 du 28 mars 1993, repris dernièrement en l'état par le Décret n° 2014-101 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière :

« Les assistants socio-éducatifs ont pour mission d'aider les patients, les personnes accueillies et les familles, qui connaissent des difficultés sociales, à prévenir ou surmonter ces difficultés, à maintenir ou retrouver leur autonomie [...] Ils conseillent et accompagnent ces personnes dans l'objectif d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, sanitaire, familial, économique, culturel et professionnel. »

« Les assistants de service social, qui ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles. Ils aident les personnes accueillies et leurs familles dans leurs démarches et informent les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier ; Ils assurent, dans l'intérêt de ces personnes, la coordination avec d'autres institutions ou services sociaux et médico-sociaux. Certains d'entre eux exercent les mêmes fonctions au bénéfice des personnels de l'établissement »

ACTIVITES

- Entretiens avec les patients et/ou leurs entourages en vue d'un diagnostic psychosocial.
- Accompagnement des patients et leurs entourages: entretiens d'aide et de soutien, accompagnement dans les démarches médico-Sociales.
- Permettre l'accès aux droits et aux soins.
- Rédaction de rapports sociaux ou de signalements dans le cadre de la protection des personnes vulnérables.
- Organisation de la sortie du patient hospitalisé en vue d'un retour à domicile ou d'un accueil au sein d'un établissement adapté.
- Connaissance du réseau partenarial du territoire (90/25/70).
- Concourir à l'insertion sociale et professionnelle.
- Transmission des informations dans l'intérêt de la prise en charge du patient.
- Élaboration de projets individuels en équipe pluridisciplinaire.
- Travail en étroite collaboration avec les services de soins.
- Médiation entre les différents acteurs
- Réalisation d'un suivi statistique de l'activité.
- Accueil et tutorat des étudiants

Nous contacter : recrutement@hnfc.fr | 03.84.98.31.86

Notre actualité : www.hnfc.fr | Facebook

VOS DIPLÔMES OU FORMATIONS

- Diplôme d'état d'assistant de service social (DEASS)

APTITUDES

- Capacité d'adaptation
- Développer un réseau professionnel
- Analyser et évaluer les situations afin d'établir un plan d'action adapté
- Conduire un entretien d'aide
- Assurer une veille sociale

OBLIGATIONS

- Secret professionnel


HNF - Haute-Normandie Familiale